

Gabriel SERVILLE  
Député de la Guyane

Paris, le 17 juillet 2019

**Monsieur Franck RIESTER**  
Ministre de de la culture

Objet : *Difficultés des médias en Guyane.*

Monsieur le ministre de la culture,

Le 25 juillet prochain, le tribunal de commerce de Fort-de-France devrait acter la fin de la version papier du seul quotidien régional guyanais, le *France-Guyane*, mettant en péril les 9 emplois dédiés au fonctionnement de l'imprimerie du journal.

Si cette décision devait se concrétiser, il s'agirait là d'une très mauvaise nouvelle pour les Guyanais, la presse et plus largement les médias locaux, désormais réduits à peu de chagrin depuis le dépôt de bilan en mars dernier de la chaîne *ATV Guyane*, l'arrêt du quotidien numérique *Le Kotidien* ainsi que la fin du magazine *Une Saison en Guyane*, désormais uniquement produit sous forme de hors-série. Un bilan qui risquerait fort de s'alourdir si le site d'actualité *Guyaweb*, lui aussi en prise à de graves difficultés financières, décidait de s'orienter vers une procédure de sauvegarde judiciaire, à l'image de *France-Guyane*.

La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle intervient dans un contexte de fragilisation de l'offre publique avec la disparition programmée de la chaîne *France Ô* d'une part et le climat social tendu observé à *Guyane la 1<sup>ère</sup>*, d'autre part, comme en témoigne le débrayage opéré par les journalistes de la rédaction radio en mai dernier. Plus globalement, au niveau national, ce seraient plus de 1 000 emplois qui seraient menacés et 30 titres « en danger de mort » selon le Syndicat national des journalistes (SNJ-CGT).

Si la mutation des attentes et des modes de consommation de l'information appelle à un degré de transformation des modèles des médias, ce constat doit nous alarmer et nous oblige. La presse d'information reste en effet le meilleur support pour les débats d'idées et l'expression d'opinions contraires et de son avenir dépend aussi celui, dans une certaine mesure, de la démocratie. C'est d'autant plus vrai pour un territoire en devenir comme la Guyane où la société est en pleine construction.

Aussi, j'ai l'honneur de solliciter auprès de vous et de vos équipes une réunion de travail dans les plus brefs délais afin d'étudier ensemble les leviers d'actions permettant non seulement de sauvegarder la presse et les médias locaux mais surtout de les promouvoir et d'assurer ainsi leur pérennité.

Comptant sur votre engagement, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.



**Gabriel SERVILLE**